

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 63 (1937)
Heft: 13

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Docteurs honoris causa.

A l'occasion de son quatrième centenaire, l'Université de Lausanne a décerné plusieurs diplômes de *docteur honoris causa*, notamment les suivants qui relèvent de l'Ecole d'ingénieurs. Parmi ces dignitaires, deux sont très chers à notre revue, puisqu'ils président à ses destinées :

A. Dommer, professeur honoraire de l'Université de Lausanne, président de la Société du « Bulletin technique de la Suisse romande ».

A. Bühler, chef de la section des ponts à la Direction générale des C. F. F.

R. Neeser, ancien professeur à l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, président du Comité supérieur de rédaction du « Bulletin technique de la Suisse romande ».

A. Paillard, industriel, à Sainte-Croix.

H. Détraz, chimiste retraité, ancien directeur de la Société pour l'industrie de l'aluminium.

J. Baltensperger, directeur des mensurations foncières, à Berne.

W. Wyssling, ancien professeur à l'Ecole polytechnique fédérale.

R. Feret, chef du Laboratoire des Ponts et Chaussées de Boulogne s/Mer.

Bergeron, professeur à Paris.

Rodio, chef d'industrie, à Zurich.

D'autre part, à la même occasion, l'Ecole polytechnique fédérale a conféré le grade de docteur honoris causa à M. Jean Landry¹, directeur de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne, déjà titulaire du même grade qui lui fut décerné par l'Université de Neuchâtel, lors de la cérémonie d'inauguration des Forces motrices de la Dixence.

Laboratoire de géotechnique de l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne².

Le laboratoire de géotechnique a été créé en 1935 par le Département de l'Instruction publique et des Cultes, sous l'impulsion de M. le professeur Stucky, un des maîtres dont s'honore l'Université. Il se proposait en tout premier lieu de former les futurs ingénieurs-constructeurs dans le domaine de l'examen des terrains de fondation et plus particulièrement des terrains sablonneux et argileux.

L'expérience a montré que ce laboratoire était susceptible de rendre de gros services à tous ceux qui entreprennent des travaux publics de grande envergure. Un peu partout du reste des laboratoires semblables se créent : les autorités françaises ont par exemple ajouté une section de géotechnique aux « Laboratoires du bâtiment et des travaux publics » ; l'Ecole polytechnique fédérale a également créé un laboratoire semblable qui va être mis au service des industries de la Suisse centrale et orientale.

A Lausanne aussi il devient nécessaire d'étendre l'activité de ce laboratoire et de lui donner une base industrielle. Cette institution aura donc un double but : elle formera une nouvelle génération d'ingénieurs ayant remplacé l'empirisme actuel par une connaissance objective des propriétés des terrains ; elle fera en même temps toutes les études que les pouvoirs publics lui proposeront. Vous savez à quel point les questions de sous-sol sont délicates à Lausanne, et vous pouvez juger par là-même de l'intérêt que présente ce laboratoire pour ceux qui construisent (il est bien entendu que les entrepreneurs privés pourront avoir recours à ses services en payant les frais d'expertise et d'étude).

Le laboratoire de géotechnique de l'Université de Lausanne a consacré les années 1935 et 1936 à installer ses appareils. Il est maintenant normalement équipé et dispose de locaux suffisants. C'est l'Etat de Vaud et le fonds des laboratoires de l'Ecole d'ingénieurs qui ont supporté la dépense.

L'aide de la Ville devient nécessaire dès le moment où ce laboratoire s'organise sur une base industrielle, ce qui nécessitera un personnel stable et compétent. Le budget du laboratoire prévoit une dépense mensuelle de l'ordre de 1650 fr., et la subvention qui nous est demandée est de 500 fr. par mois. L'Etat de Vaud allouera une

subvention double de celle de la Ville, ce qui est normal, étant donné que c'est à l'Etat à supporter les frais de l'Université et de l'Ecole d'ingénieurs. On compte sur la clientèle privée pour équilibrer le budget.

Relevons que notre subvention n'est pas absolument accordée à fonds perdus. En effet ce laboratoire pourra rendre d'incontestables services à la Ville qui lui demandera des expertises, lesquelles seront gratuites jusqu'à concurrence du montant de notre versement. La Direction des Travaux et celle des Services Industriels ont déjà eu l'occasion d'en recevoir des renseignements utiles.

Ajoutons enfin que nous contribuons ainsi à fournir du travail régulier à deux ingénieurs, un chef de travaux, un mécanicien et un aide.

La commission chargée de l'étude de ce préavis a rédigé un rapport dont nous extrayons les passages suivants :

Votre Commission a tenu une séance à laquelle assistait M. le Syndic. Elle eut lieu au laboratoire de géotechnique, sous l'expertise information de M. le professeur Stucky.

Vos commissaires ont écouté avec intérêt très grand les renseignements nécessaires à notre compréhension. Ceux-ci nous ayant convaincus sans peine, nous concluons à l'admission des propositions du préavis municipal.

Il s'agit en effet d'accorder une subvention de 6000 fr. à une institution appelée à rendre des services précieux non point seulement dans le domaine de la formation des ingénieurs-constructeurs, mais aussi à tous ceux qui entreprennent des travaux et des fondations dans des terrains de natures diverses.

Nul n'ignore, en effet, que les questions du sous-sol sont délicates et qu'une connaissance objective des propriétés des terrains devient absolument nécessaire.

Le laboratoire de géotechnique est maintenant normalement équipé. Il dispose de locaux suffisants et, organisé dès lors sur une base industrielle, l'aide de la Ville lui devient nécessaire. Une subvention s'impose. Cette subvention est faite au reste sous une forme habile. En effet, les expertises demandées par la Ville seront facturées au plus juste prix et seront gratuites jusqu'à concurrence du montant de notre versement.

Certes, l'Ecole d'ingénieurs est une institution de l'Etat et l'Etat de Vaud doit pourvoir à son entretien. Mais vu les services rendus de cette institution, vu que le subside spécial de l'Etat de Vaud sera le double de celui de la Commune de Lausanne, votre Commission n'a pas hésité de vous recommander l'adoption du préavis.

XIV^{me} Congrès international des architectes.

Le XIV^e Congrès international des architectes¹ se tiendra à Paris, du 19 au 25 juillet 1937 et étudiera les thèmes suivants :

Thème I. — Professionnel. Des conditions dans lesquelles les architectes et les entrepreneurs peuvent avoir une mission commune.

Thème II. — Technique (à traiter à titre d'information). Influence de l'emploi de matériaux nationaux dans la forme et l'aspect des constructions et de l'économie qui peut en résulter.

Thème III. — Educatif. a) Formation préalable. Degré de culture générale à exiger des candidats à l'enseignement de l'architecture. b) Formation complémentaire. Stage et études techniques spéciales nécessaires pour permettre l'exercice normal de la profession d'architecte.

Thème IV. — Urbanistique. Assainissement des vieilles cités. Remembrement des propriétés urbaines.

Etude A. — L'évolution de la profession.

Etude B. — Etat actuel de la législation et de la jurisprudence concernant la responsabilité de l'architecte envers l'Etat, les collectivités publiques et les particuliers (au titre d'information internationale).

Les participants auront l'occasion de faire un voyage à Reims et au Havre-Mont Saint-Michel et de prendre part à plusieurs visites, banquets et réceptions.

Tous renseignements par le secrétariat de ce congrès, domicilié à Paris (6^e), 100 rue du Cherche-Midi.

¹ M. J. Landry vient de doter l'Ecole d'ingénieurs de Lausanne de Fr. 10 000, destinés à la création d'un fonds intitulé « Prix Jean Landry ».

² « Préavis » de la Municipalité de Lausanne au Conseil communal de cette ville.

¹ On sait que c'est à un Suisse, M. P. Vischer, président de la S. I. A. que revient l'honneur de présider le Comité international permanent des architectes.

Prochains congrès à Paris.

Congrès international de fonderie. — 18 au 24 juin. — Association technique de Fonderie, 44, rue de Rennes, Paris.

1^{er} congrès international d'urbanisme souterrain. — 8 au 13 juillet, où seront traitées, pour la première fois, les questions de l'aménagement rationnel du sous-sol, au point de vue de l'urbanisme, sous le patronage de la Société des ingénieurs civils de France, des autorités administratives de Paris et de la Seine, des maires des grandes villes de France, de hauts fonctionnaires, architectes, urbanistes et ingénieurs éminents. Secrétariat général, 94, rue Saint-Lazare, Paris (9^e).

SOCIÉTÉS

Société suisse des ingénieurs et des architectes. Communiqué du Secrétariat.

Cette année encore, de nombreux recouvrements de la cotisation (*Fr. 12,25* ou *Fr. 6,25*) pour l'année 1937 sont rentrés « impayés », soit que l'intéressé ait été absent, soit qu'il ait confondu cette cotisation « centrale » avec celle qui concerne les sections.

A cette occasion, le secrétariat de la *S. I. A.* rappelle aux membres de la Société qu'outre la cotisation visant leur section, ils ont, conformément à l'article 47 des statuts, à payer une contribution en faveur de la Société. Les retardataires sont priés de s'acquitter par versement au compte de chèques postaux VIII. 5594.

Zurich, le 20 mai 1937.

BIBLIOGRAPHIE

Réactifs d'attaque métallographique. Notions générales et formulaire relatifs aux réactifs micrographiques et macroggraphiques par *A. Portevin* et *P. Bastien*, Docteurs ès sciences, XVIII-267 pages (13/21 cm) avec 16 figures et un carton micrographique en hors texte, 1937. Fr. fr. 87,25. Dunod, éditeur, à Paris.

L'emploi des procédés métallographiques faisant appel aux examens micrographiques et macroggraphiques a pris un développement considérable au cours des dernières années et, actuellement, la plupart des usines métallurgiques ou de constructions mécaniques utilisent couramment ces techniques. Les renseignements relatifs aux réactifs à employer, dont la liste s'allonge constamment, sont malheureusement disséminés dans des publications très diverses, les ouvrages généraux ne donnant que les principaux et les plus connus, de sorte que, pour trouver le réactif convenable, on doit souvent se livrer à des recherches bibliographiques longues et fastidieuses ou procéder à des essais et à des tâtonnements coûteux.

Ayant dû effectuer eux-mêmes de tels essais et recherches

MM. *A. Portevin* et *P. Bastien* ont pensé être utiles aux micrographes en les faisant profiter des renseignements qu'ils ont rassemblés et en leur évitant ainsi de fréquentes pertes de temps. C'est donc un complément pratique aux ouvrages de métallographie que les auteurs présentent en ce volume, à la fois manuel et formulaire, destiné à développer un chapitre très délimité de la technique micrographique.

Pour cet ouvrage, dont le besoin a été reconnu par ailleurs puisque des manuels analogues ont été publiés aux Etats-Unis et en Suède, les auteurs ont tenu à faire une œuvre originale en présentant d'abord quelques notions générales et personnelles et en facilitant l'utilisation des renseignements très complets contenus dans ce volume au moyen de *trois tables des matières* classées : 1) par nom d'auteur ; 2) par métal, alliage ou constituant examiné ; 3) par composant principal ou caractéristique du réactif, grâce auxquelles la moindre indication ou la moindre réminiscence permet de trouver le renseignement que l'on désire.

Zielsichere Betonbildung, par *M. Ottokar Stern*, ingénieur, à Vienne. Etude basée sur les rapports de la sous-commission du Comité autrichien du béton armé, chargée de la recherche de la granulométrie la plus rationnelle des bétons. — Brochure de 96 pages, avec 25 figures et 6 tableaux récapitulatifs, éditée par *Julius Springer*, à Vienne. — 2^e édit. 1934. — Prix : 5 RM.

Les recherches de l'auteur lui ont permis de trouver une relation mathématique entre les proportions idéales, en poids, des composantes des ballasts. Il donne une définition élargie du module de finesse d'Abrams et une méthode pour le calcul de l'eau de gâchage, de la compacité et de la résistance probable des bétons, méthode dont l'emploi est recommandé par la commission autrichienne du béton armé.

Dans cette brochure nous trouvons : a) Le rapport général du *Dr ing. Tillmann*, président de la sous-commission autrichienne pour la recherche du béton rationnel. b) Les rapports de MM. *Zeissl* et *Stern* sur la détermination de la quantité d'eau de gâchage, du facteur eau/ciment, de la compacité, au moyen de la balance pour évaluer la puissance granulométrique des ballasts. c) Les rapports annexes de *M. Stern* sur la définition de la puissance granulométrique d'un ballast (modification du module de finesse d'Abrams), sur les facteurs d'influence des matières inertes et du ciment, ainsi que sur la vraie répartition des grains et les mélanges équivalents, sur les prévisions de résistance du béton à la flexion.

Cette publication en est déjà à sa deuxième édition, preuve du bon accueil qu'elle a trouvé auprès des techniciens de langue allemande. Elle aura probablement plus de peine à pénétrer dans le public de langue française qui dispose de procédés plus simples, plus rapides et tout aussi exacts.

Association suisse des propriétaires de chaudières à vapeur. 68^e rapport annuel. Imprimerie Effingerhof S. A. Brougg.

Lausanne. — Imprimerie La Concorde.

NOUVEAUTÉS — INFORMATIONS DIVERSES — DOCUMENTATION

Régie : **ANNONCES SUISSES S. A.**, à Lausanne, 8, Rue Centrale (Pl. Pépinet) qui fournit tous renseignements.

Installations de signaux lumineux pour administrations, entreprises industrielles et commerciales.

Pour l'organisation rationnelle d'une entreprise, on utilise de plus en plus les installations créées par la technique moderne. Dans la pratique, les installations d'appel par signaux lumineux se sont révélées si efficaces que, dans l'entreprise moderne, on pourrait s'en passer aussi peu que du téléphone. Ces deux installations se complètent avantageusement et sont indispensables partout où l'on exige une plus grande concentration du travail ainsi que la transmission rapide des nouvelles.

Avec le système de la signalisation lumineuse, tous les appels se font par la pression d'un bouton. La personne qui appelle, actionne le bouton ; à l'endroit où se trouve la personne appelée, la lampe s'allume et, en même temps, un léger signal acoustique se produit.

Donnant suite à l'appel, la personne désirée, par l'actionnement du bouton d'arrêt, éteint tous les signaux qui sont donc de nouveau disponibles pour un appel. Par le choix de différentes couleurs et par d'autres signes caractéristiques, il est possible de désigner distinctement la personne appelée et la personne appelante.

Les grandes entreprises utiliseront avec profit une combinaison de *signalisation lumineuse* et de *signalisation par chiffres*, pour la recherche de personnes et pour la transmission d'ordres à distance.

Autophon S. A., à Soleure, s'est spécialisée dans l'établissement de signaux lumineux. Sa longue expérience dans la téléphonie la met aussi en état de trouver des combinaisons particulièrement favorables de téléphones et de signaux lumineux. Elle examine volontiers tous les problèmes techniques concernant l'organisation de l'entreprise et trouvera une solution pratique pouvant se réaliser par la signalisation. De nombreuses entreprises industrielles et commerciales et beaucoup d'administrations, en Suisse et à l'étranger, utilisent des installations *Autophon*.

Chaque membre de la *S. I. A.* en amène un nouveau dans l'année du Centenaire.